

13 – Dispositifs passerelles vers l'école – nouveau cadre de référence partenarial

Groupe communiste – Katell FAVENNEC

Madame le maire, chers collègues,

Afin de faciliter l'adaptation des enfants à l'école maternelle, des expériences ont été développées, notamment dans les quartiers situés en éducation prioritaire depuis 20 ans à Nantes, autour de « classes passerelles ». Leur vocation est de créer les conditions d'une première socialisation, de favoriser une séparation progressive avec la famille et de soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale. **En effet, un rapport de l'IGAS notait il y a 15 ans que la plupart du temps le mode de garde des jeunes enfants est individuel et que seuls 1/3 des enfants étaient accueillis en maternelle à 2 ans.** Les premiers pas à l'école maternelle sont marqués par une rupture forte dans la mesure où les enfants n'ont pas été préparés à une expérience de vie en collectivité.

Il faut bien reconnaître que ces dispositifs passerelles mis en place à Nantes en partenariat avec l'Education Nationale, le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales nécessitent une évaluation. Ainsi 33 écoles publiques sur 55 (dont 14 en ZEP sur 17) y ont participé. **Or l'objectif visé de favoriser une culture partagée entre les acteurs éducatifs a montré quelques limites.** Ainsi, les actions menées sont souvent hétérogènes dans leur format et leur contenu. Elles nécessitent les engagements de l'ensemble des acteurs dont les parents.

Aussi, les élus communistes partagent l'idée de redéfinir un cadre de référence avec l'Education Nationale, le Département et la Caisse d'Allocations Familiales. La réflexion sur les formats, les contenus des actions, la pédagogie mérite en effet d'être plus à l'écoute des besoins des familles. **Enfin nous partageons le principe d'égalité mis en avant pour une diversité d'actions hors des quartiers en éducation prioritaire, tout en travaillant des dispositifs spécifiques pour ces quartiers.**

Ces dispositifs à l'instar des politiques menées dans le cadre de la réussite éducative développée à Nantes témoignent de l'investissement des collectivités locales dans tout le champ que recouvrent les problématiques d'éducation. **Nous ne pouvons que regretter à cet égard le manque d'ambition de l'Etat** : qu'il s'agisse de l'accueil des enfants de moins de 3 ans, des moyens consacrés à l'école dans notre pays encore largement insuffisants, du déficit d'accompagnement des collectivités locales par ailleurs fragilisées par les baisses de dotation....

Aussi nous souhaiterions que ce nouveau cadre de référence partenarial en matière de dispositifs passerelles vers l'école puisse bénéficier d'une évaluation régulière tant sur les conditions de son application que sur le rôle et l'investissement de chacun des partenaires publics.

Je vous remercie de votre attention.